

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1199

présenté par
MM. Folliot et Dionis du Séjour

ARTICLE 14

À l'alinéa 9, après le mot :

« enjeux »,

insérer les mots :

« du désenclavement, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.